

# SERVICE NATIONAL UNIVERSEL : VOILA UNE CLASSE QUI SE TIENT SAGE !



**D**u 11 janvier au 20 avril 2021, les jeunes français et françaises âgés de 15 à 17 ans sont appelés à se porter volontaires pour participer au Service National Universel (SNU). Ce programme qui a connu une mise en œuvre chaotique en juin 2019 devrait devenir obligatoire d'ici 2026 et concerner 800 000 jeunes de 16 ans chaque année !

En attendant, les différents membres du gouvernement se succèdent pour en assurer la promotion car l'objectif est ambitieux : le SNU avait concerné 2 000 « volontaires » en 2019, cette année ils seront 25 000 ! Et il va bien falloir les trouver... Et devinez qui est au contact des jeunes de 15 à 17 ans quotidiennement ?

Le 22 janvier 2021, le rectorat de l'académie de Créteil a publié la « circulaire relative au déploiement du SNU à raison de 10 volontaires par lycée », adressée (entre autres) aux proviseurs et indiquant que « **chaque établissement devra se doter d'un référent SNU et préparer une liste de 10 volontaires, et une liste complémentaire** » afin de trouver « 1500 Française et Français de l'académie de Créteil » pour participer au programme. Il y a fort à parier que partout on demande aux enseignants de faire la promotion du SNU !

La ministre de la Défense, Florence Parly, avait prévenu : si les gendarmes ne viendraient pas chercher les réfractaires, il s'agit pourtant bien de rendre le SNU obligatoire « *par des moyens analogues à ceux en vigueur aujourd'hui pour la JDC [journée défense et citoyenneté] : impossibilité de passer le code, de passer le baccalauréat ou un autre diplôme, exclusion de concours administratifs, etc.* »

Amener les jeunes à s'engager, à tisser des liens, à s'ouvrir au monde etc. est une bonne chose, peu d'enseignants diront le contraire.

**Mais le SNU est-il vraiment le moyen dont nous avons besoin ? Ça donne quoi en pratique ?**

- En été, les participants sont envoyés dans des structures d'hébergement, répartis par « maisonnées », « brigades » et « compagnies »... L'uniforme bleu marine réglementaire comportant casquette, chemise blanche et cocarde est obligatoire.
- Pendant deux semaines, les joyeuses recrues se lèvent à 6h30 pour faire leurs lits « au carré », sous l'œil vigilant des encadrants, avant d'aller déjeuner puis de lever les couleurs et de chanter *la Marseillaise* à 8h. Cette dernière étape étant répétée à l'envi.
- La journée est consacrée à différents « modules » : prévention anti-attentat, premiers secours, formation au roman national (l'Histoire, de Jeanne d'Arc à de Gaulle...) et aux valeurs de la République. Le tout agrémenté de séances de pompes collectives quand on est

surpris les mains dans les poches. Tout cela est encadré par des personnes aux profils divers : des profs, des animateurs mais aussi des militaires qui, depuis le 7 décembre 2020, peuvent signer des Contrats d'Engagement Éducatif (CEE) !

- Plus tard dans l'année, les jeunes SNUistes devront obligatoirement s'acquitter de 84 heures de « mission d'intérêt général » en dehors du temps scolaire. Cette mission pourra s'effectuer dans des associations, des « corps en uniforme », des collectivités territoriales etc.

Les plus motivé-e-s pourront poursuivre, sur la base du volontariat, leur engagement pendant une période allant de 3 mois à un an au sein d'une association ou de la réserve des armées, de la gendarmerie, de la police...

Nombreuses sont les personnes qui, à juste titre, dénoncent avec raison une exploitation de la jeunesse à travers du travail gratuit.

## Pourquoi pas, après tout.

Pour défendre le programme, Emmanuel Macron dit qu'« il ne s'agit pas de réinventer le service militaire mais de donner à la jeunesse de France des causes à défendre, des combats à mener dans les domaines social, environnemental, culturel ».

À l'entendre, la « jeunesse de France » n'aurait plus goût à rien, elle manquerait d'engagement, d'implication, d'idées... En bref, les jeunes auraient bien besoin qu'on les secoue ! C'est oublier un peu vite son implication contre la loi « Travail », pour la défense des retraites, contre les réformes Blanquer. Les jeunes se mobilisent en soutien aux exilé-es, font grève contre l'inaction climatique... En fait, les raisons de s'engager ne manquent pas, et Macron en donne déjà pas mal !

Derrière la soi-disant volonté de valoriser et d'encourager l'engagement, il faut voir une politique faisant de la jeunesse une menace, un ennemi intérieur, voire « séparatiste » !

Loi de programmation des universités (limitant considérablement les mobilisations étudiantes), manipulation et soutien financier apporté au syndicat Avenir lycéen, SNU, répressions policières etc. Tout ceci procède de la même logique :

## Ce que veut le gouvernement, ce n'est pas que la jeunesse s'engage, c'est qu'elle marche au pas !

Malgré les efforts déployés pour faire la pub du SNU (recours, par exemple, à des Youtubeurs et à des influenceurs grassement rémunérés), qui peut sérieusement penser qu'un programme directement inspiré de l'univers militaire permettra de répondre aux inquiétudes légitimes de la jeunesse ? Que le port de l'uniforme annule les inégalités dont certains se sentent à juste titre les victimes ? Que passer deux semaines à réciter le roman national répondra à la colère d'une partie de la jeunesse qui doute du fait que la République les traite à égalité ? Ça n'était pas vrai durant le service militaire à l'ancienne, ce ne sera toujours pas le cas avec sa version light !

## Et les profs, dans tout ça ?

Le gouvernement ne cesse d'expliquer la grande valeur éducative du SNU, en énumérant les associations d'éducation populaire intégrées au programme. Et il est vrai qu'elles sont nombreuses.

En amont, ces structures (comme la Ligue de l'Enseignement, par exemple) ont dû signer une déclaration commune « afin de renforcer leur action dans la lutte contre le séparatisme », les engageant à « aider les populations à retrouver fierté dans la Nation et confiance dans la République » et leur interdisant de questionner les contours de ce « socle républicain ».

A cela, Sarah El Haïry, secrétaire d'état chargée de la Jeunesse et de l'Engagement joute que « chanter la Marseillaise et donner du respect au drapeau font partie d'un moment d'unité citoyenne. Donc si, au cours du séjour, un jeune refuse de chanter la Marseillaise, d'assister au lever des couleurs, ou de porter l'uniforme, il devra quand même s'y conformer ».

On imagine facilement que le développement de l'esprit critique et le débat ne seront pas forcément les priorités du SNU. On peut également s'interroger sur les moyens à disposition des intervenants pour obliger les jeunes à « se conformer ».

Les associations, qui représentent, 680 000 salariés et 6 millions de bénévoles se retrouvent donc vidées de leur sens, dépolitisées, chargées de l'application des politiques publiques et privées de subventions si elles refusent elles aussi de se conformer.

En 2018, le SNU a changé de ministère de tutelle. Passant de celui de la Défense à celui de l'Éducation nationale. Cette grande institution qui a massivement recours aux contrats précaires, qui méprise et maltraite ses travailleurs et ses élèves. Ce ministère pour lequel on nous répète depuis des années qu'il n'y a pas « d'argent magique ».

Le coût de SNU est estimé à 1.6 milliard d'euros par an, soit l'équivalent des dépenses allouées à la mission Immigration, asile et intégration... Un rapport cité par **Les Échos** évoque lui la somme de 3 milliards...

On serait en droit de se demander si tout cet argent ne serait pas mieux utilisé à recruter de nouveaux enseignants, à faire baisser le nombre d'élèves par classe, bref, à mettre en place une vraie politique d'éducation qui viserait l'émancipation des élèves et le développement de leur esprit critique en se basant sur des professionnels dont c'est le quotidien, non ?

## Au final

**Derrière la communication gouvernementale, on comprend facilement que le SNU est une opération de soumission de la jeunesse, autoritaire et anachronique, complètement déconnectée des principaux concernés et d'un mépris absolu pour celles et ceux qui ont choisi pour métier d'accompagner les plus jeunes dans le développement d'une pensée libérée, émancipée et faisant du doute et de la critique les fondements d'une société saine et démocratique.**

C'est pourquoi nous devons,

- En tant qu'enseignant-es, rester extrêmement vigilants face aux demandes hiérarchiques nous demandant d'assurer la promotion d'un programme aberrant et nocif et de nous en faire le relai localement
- En tant que parents, refuser que nos enfants participent à cette entreprise militariste décérébrante
- En tant que (futur-es) citoyen-nes, refuser que le SNU devienne obligatoire dans les années à venir, ce qui devra passer par un projet de loi.

